



INFORMATION AUX HABITANTS

BIODECHETS

Les kits biodéchets

sont désormais disponibles.

Ils sont à récupérer en mairie.

BORNE BIODÉCHETS

Pour les biodéchets que vous n'avez pas la possibilité de composter à domicile, la CCVSA met à votre disposition des bornes pour les déposer. Ils seront collectés pour être transformés en compost industriel. Votre bac gris sera allégé et vous contribuerez à préserver des ressources.

Dans la borne biodéchets, je dépose :



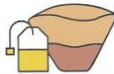
Les épluchures

Fanes, restes de légumes ou de fruits, coquilles de noix



Les déchets alimentaires

Coquilles d'œufs, pain, restes de repas...



Le marc de café avec filtre, les sachets de thé



Les viandes et poissons

Produits de la mer, coquillages, os...

INTERDITS :

Les déchets du jardin (tonte, feuilles mortes, fleurs séchées...), les fumiers, les cadavres d'animaux, les lingettes, les couches, les déchets plastiques ou chimiques, les litières pour chat, les capsules plastiques ou métalliques.